

Cette inscription était placée sur une table de marbre, vers la classe de théologie et de philosophie dans la cour, en souvenir de prix fondés par le consulat.

C'est, peut-être, celle qui figurait dans l'encadrement en pierre qui subsiste encore sur la façade méridionale de cette cour.

Voici l'inscription posée pour l'achèvement d'un des bâtiments, en 1653 :

D. O. M.

LVGDVNENSI MVNIFICENTIE MONVMENTVM
HOC SOCIETAS IESV AETERNVM GRATA.

P.

QVOD BENEFICA CIVITAS AEDIFICATVM A FVNDAMENTIS
SVO ARE HOC VIRTVTIS ET LITTERARVM HOC COLLEGIVM
ABSOLVERE NOBIL. D. GASP. DE MONCONYS DOMINO DE LIERGUES,
DE POVILLY, REGI A SANCTIORIBVS CONSILIIS, IN
CVRIA LVGD. LITIVM CAPITOLIVM PRIMARIO PRÆTOR
ET MERCAT. PRÆP, NOB. VIR. DD. HIERON. CHAVSSE IN
TRIBVT. LVGD. FORO PRÆSIDE. AMANDO DALICHOVX
FRANC. DE MEAVX DN. DE CHAŒVX IN CVRIA LVGD.
SENATORE ET NICOL. DES VIGNES DN. DE PERRIERES
ET VECTIGALIVM APVD MATISCON INSPECTORE
COSS. LVGDVN.

ANNO CID ID CLIII

Aux bâtiments de la grande cour succédèrent ceux qui font retour sur le quai de Retz, la bibliothèque et les chapelles au-dessous, l'observatoire, etc.

Le quadrilatère ne suffisant plus, on dépassa sur toute la longueur la rue Neuve, pour englober entièrement l'île située entre cette rue et la rue Gentil (anciennement de l'Archidiacre). Dix maisons furent acquises, en 1731, pour